

## PV du Comité Directeur du 19 décembre 2024

**Sont présents** : Le Président Franck RECOING, Jean Paul IMBERT, Jacques ALAYRAC, Patrick FRANCOIS, Christian OLIVERES, Christophe MENEGALLI, Nicole MAS, Yves GINOUX, Didier BARONE, Maxime HUGONNET, Alain DEMETS, Jacques GIRAUD, Remi MORETTI, Florence BAUDRIBOS, Bruno MAERTEN  
David BINISTI

Excusés et représentés :  
Bernard MAHIOU (donne pouvoir à A. DEMETS)  
Franck MALECOT

L'ordre du jour est le suivant :

1. Feuille de route DD
2. Approbation du PV du CD du 28 novembre 2024
3. Modifications de jauges et admissions
4. Point travaux
5. Point financier
6. Ecole de Voile / Moniteur
7. Questions diverses : Conciergerie, AG de la FFPP, ZMEL, Salon de Marseille, YCF / IRC, ...

La séance est ouverte à 18h00

- ✓ Feuille de route Développement Durable (Alain Demets)  
Panneautage prêt pour fabrication  
Autres actions en attente.

Alain Demets annonce à cette occasion qu'il vend son bateau et part s'installer en Bretagne. Il ne pourra donc pas continuer à suivre ces actions

- ✓ Approbation du compte rendu du CD du 28 Novembre 2024  
Approuvé à l'unanimité.

- ✓ Modifications de jauge

Les demandes modifications suivantes ont été étudiées et validées par la commission Jauge

Nom	Bateau Actuel	Date de la demande	Demande
TARTING JEROME SOCIETAIRE 15/05/2003	LAUMAX (M) 8,85 x 3,02 CARENAGE 67	12/03/2021	MOTEUR 9,50 HT X 3,05
GALLARDO ANTOINE SOCIETAIRE 25/04/2008	BRIGANDEAU 8,30 X 2,85 PROTIS 36	14/12/2024	VOILIER 10,20 X 3,27

Le Comité Directeur approuve ces demandes de modification à l'unanimité.

Deux demandes de modification ont été approuvées il y a bien plus de 6 mois et n'ont pas été suivies d'effet.

Le Comité Directeur approuve leur invalidation à l'unanimité.

✓ Point Travaux

Rénovation du Pavillon Maxime Tarrazi :

La demande d'autorisation de travaux a été déposée

Une réunion de démarrage des travaux, avec revue du planning prévisionnel, est prévue le 9 janvier 2025.

✓ Point Financier

Le Trésorier indique la prévision d'atterrissage des comptes du CNTL se précise à un niveau un peu supérieur au budget. Des réunions de finalisation sont prévues avec notre expert-comptable en janvier.

Le budget 2025 sera étudié début janvier.

✓ Ecole de voile

Le contrat avec notre moniteur a pris fin. Un nouveau moniteur est en test et a déjà effectué quelques sorties.

2024 est la seconde saison sous le nouveau fonctionnement, l'activité a doublé par rapport à 2023. Pour 2025, il est prévu de mettre quelques croisières au programme. Un système de réservation en ligne est à l'étude.

✓ Questions diverses

L'Assemblée Générale de la Fédération Française des Ports de Plaisance a rassemblé environ 80 personnes, le CNTL était représenté par son Directeur, David Binisti. En particulier, deux points impactant le club ont été discutés :

- La nécessité d'un enregistrement au registre du commerce pour les bateaux de servitude des ports de plaisance.
- La mise en place de zones de mouillage réglementées.

Remise des trophées IRC du Yacht Club de France :

- Le CNTL est sacré meilleur club IRC de France pour la seconde année consécutive
- Le CNTL est par ailleurs 7eme sur 1829 clubs Français au classement de la FFV, Antibes étant le seul club Méditerranéen devant le CNTL.
- La cérémonie de remise des prix a eu lieu le 14/12/24 à l'aéro club de France, en présence de nombreuses personnalités de la voile sportive, notamment Bruno Troublé et Marc Pajot.

Il est décidé de préparer une communication spéciale soulignant ces excellents classements nationaux du club.

Une "Soirée des Champions" est prévue le 18 Janvier, durant laquelle les bénévoles, sans qui les régates ne pourraient être organisées, seront mis à l'honneur.

Nicole Mas relate l'après midi de Noël pour les enfants des sociétaires, qui a encore été un grand succès. Les activités comprenaient la décoration de biscuits, le maquillage, un spectacle de magie et de la danse. L'arrivée du Père Noël en bateau a été un moment fort. Le nouveau format avec vin chaud et pain d'épices pour les parents a amélioré la logistique de départ  
Le Comité Directeur félicite Nicole et son équipe.

Exploration d'un nouveau service potentiel de conciergerie/réparation pour les usagers

- Objectif : fournir une assistance à la demande pour les propriétaires de bateaux non bricoleurs
- Des inquiétudes sont soulevées concernant la concurrence avec les professionnels existants et le contrôle qualité.

La commission croisière prend en charge une réflexion et mise en place d'un service de conciergerie technique pour les usagers. Le format et le fonctionnement restent à définir.

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée à 20h00

Le Président  
Franck RECOING

Le Secrétaire Général,  
Bruno MAERTEN



